Province de Québec MRC du Granit



Aux contribuables de la municipalité de Nantes

Avis d'entrée en vigueur règlement numéro 500-23 fixant le taux des taxes et des tarifications de 2024

Avis public est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffiertrésorier de la municipalité de Nantes, que le règlement numéro 500-23 fixant le taux des taxes et des tarifications 2024 a été adopté à la séance extraordinaire du 19 décembre 2023.

Ce règlement est déposé au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à la Municipalité de Nantes, ce 20e jour du mois de décembre 2023.

Ali Mohammed Ayachi,

Directeur général et greffier-trésorier

Je, soussignée, Ali Mohammed Ayachi, directeur général, secrétaire-trésorier de la municipalité de Nantes, certifie par la présente avoir publié, en date du 20° jour du mois de décembre 2023, l'avis public concernant l'adoption du règlement numéro 500-23 de la Municipalité de Nantes, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil municipal et le site internet de la municipalité à 12:00.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20e jour du mois de décembre 2023 à 12:00.

Ali Mohammed Ayachi, Directeur général et greffier-trésorier